

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA Cedex
Tél. (61) 24.06.51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : *100 F*
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP : *8612-11 R Toulouse*

I.S.S.N. : 0752-2053

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU C.P.P.A.P. N° 532 AD

BULLETIN N° 11 DU 26 JUIN 1985

MAIS

▶ *Stades végétatifs*

Très variables, dépendant essentiellement des dates de semis → de 3 à 4 feuilles (semis les plus récents) à 13 ou 14 feuilles.

Absence de panicules mâles visibles au fond des cornets en toutes zones.

Hauteur des cultures variant de 10 à 80 cm.

PYRALE

▶ *Situation*

Début du premier vol les derniers jours de mai avec des premières pontes déposées à la mi-juin.

Faible activité durant la première quinzaine de juin du fait des températures basses.

Redémarrage important ces jours-ci.

▶ *Prévisions*

Pontes importantes déposées à partir du 20 juin.

Maximum des éclosions prévu début juillet.

▶ *Préconisations*

Sur les cultures à haut potentiel (consommation ou production de semence) et dans les zones régulièrement infestées depuis deux campagnes (Lauragais, Basse-Ariège, Tarn-et-Garonne, Gers notamment), ***intervenir dès que possible dans la période du 1er au 8 juillet, sur les maïs ayant atteint 10 feuilles au minimum.***

Différer le traitement d'une semaine *pour les maïs plus tardifs.*

Choisir un des produits indiqués dans le dépliant AGPM-SPV adressé avec le bulletin n° 7 du 25 avril 1985.

SESAMIE

▶ *Situation*

Quelques dégâts de chenilles sont actuellement constatés dans les zones où ce ravageur s'était montré particulièrement virulent en 1984 (régions de L'ISLE-JOURDAIN dans le Gers, LARRAZET dans le Tarn-et-Garonne, CAZERES dans la Haute-Garonne).

▶ ***Préconisations***

Aucune intervention *n'est à envisager actuellement pour lutter contre la première génération.*

Par contre, ***surveiller les cultures*** *(repérage d'éventuels foyers) en vue de décider d'une intervention contre la deuxième génération.*

Des indications sur le deuxième vol de papillons seront données ultérieurement.

MAIS - SORGHO

PUCERONS

Présence fréquente de pucerons, mais aussi de prédateurs (coccinelles, syrphes) dans de nombreuses parcelles.

Une intervention spécifique est inutile.

LUZERNE PORTE-GRAINES

Avec la participation de la F.N.A.M.S.

▶ ***Stades végétatifs***

→ Cultures non précoupées

Floraison à formation des premières gousses.

→ Cultures précoupées

Premières inflorescences différenciées à début floraison.

CECIDOMYIE DES FLEURS

→ Cultures non précoupées

Toute intervention est désormais inutile.

→ Cultures précoupées

Précoupes précoces

Réaliser la deuxième intervention dès réception du bulletin.

Précoupes de mai

Réaliser la première intervention dès réception.

Utiliser le fenvalérate (SUMICIDIN 10 à 0,3 l/ha) classé non dangereux pour les abeilles.

Effectuer le traitement en soirée pour éviter tout risque sur les insectes pollinisateurs et renforcer l'efficacité du traitement.

Une deuxième intervention *sera réalisée* ***12 à 15 jours après*** *ce premier traitement.*

TORDEUSES - TYCHIUS

▶ ***Situation***

Début du vol de Tordeuse le 10 Juin. Intensification actuelle en tous secteurs.

Présence importante de Tychius dans le Gers, dépassant le seuil de nuisibilité dans de nombreuses parcelles.

.../...

▶ ***Préconisations***

→ Cultures non précoupées

Secteur GERS :

Intervenir début juillet *contre ces deux ravageurs.*
Utiliser de la phosalone à 1 000 g/ha (AZOPHENE, ZOLONE).
Traiter de préférence en soirée.

Secteur TARN :

Intervenir début juillet *contre la Tordeuse.*
Utiliser de la phosalone à 1 000 g/ha (AZOPHENE, ZOLONE) ou du bromophos à 500 g/ha (NEXION, RHODIANEX).

→ Cultures précoupées

Attendre pour intervenir.

NEGRILS

▶ ***Situation***

Observation de foyers dans certaines cultures peu ou pas traitées jusqu'à ce jour.

▶ ***Préconisation***

Si le stade de la culture le permet (absence de fleurs), intervenir avec :

	- du lindane	*à 400-600 g/ha*
ou	*- du parathion*	*à 300 g/ha*

M E L O N

▶ ***Situation***

Situation saine dans l'ensemble. Quelques cas d'Oïdium observés dans certaines parcelles. Climat favorable aux maladies.

▶ ***Préconisations***

Maintenir une protection soignée *contre les nuiles et le Mildiou.*

Utiliser une des matières actives suivantes auxquelles on pourra ajouter du cuivre pour augmenter l'efficacité "Mildiou" :

- manèbe (nombreuses spécialités)
- mancozèbe (nombreuses spécialités)
- chlorothalonil (DACONIL)

(voir encadré au verso)

Avant tout traitement, vérifier auprès des sociétés phytosanitaires, la compatibilité des produits utilisés en mélange.

P.../...20

Des essais réalisés par l'A.I.R.E.L. (Lot-et-Garonne) en 1984 montrent que **l'adjonction de cuivre renforce l'action "Mildiou".**

Dans le cadre de ces expérimentations, les spécialités cupriques suivantes ont été essayées :

- CUPROSAN 311 SUPER D — à 500 g/hl
- Superbouillie MACCLESFIELD 80 + DITHANE LF — à 1 kg + 0,35 l/hl

Elles ont permis une bonne protection contre le Mildiou.

***Ajouter** une des spécialités suivantes pour lutter contre l'Oïdium (dose en g de m.a./hl) :*

- bupirimate	25	NIMROD, FISONS	sans délai
- dinocap	25	KARATHANE, CAPOID	sans délai
- ditalimphos	50	LAPTRAN, PLONDREL	délai : 2 jours
- fénarimol	2,4	RUBIGAN	délai : 2 jours
- imazalil	10	FUNGAFLOR	délai : 2 jours
- méthylthiophanate	35	PELT, PELTIS	sans délai
- pyrazophos	15	AFUGAN	délai : 3 jours
- soufre *(*)*	600	nombreuses spécialités	sans délai
- triadiméfon	7,5	BAYLETON 5	délai : 3 jours
- triforine	28,5	SAPROL, DENARIN	sans délai
- chinométhionate	7,5	MORESTAN	sans délai

(*) à éviter par température élevée, dépassant 28°C.

Traiter le soir de préférence.

*

* *

*